

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
07 mars 2022 à 20 heures

Convocation du 01 mars 2022

Etaient présents : Mme COURTOIS Françoise, Mme DARTEIL Denise, M. DEVEAU Grégory, Mme DURAND-OGEREAU Marie-Annick, Mme GIRARDEAU Aurélie, Mme GOHLKE Nathalie, Mme GUIBERT Noëlle, M. GUINHUT Henri, Mme HUET Karen, M. JUSTEAU Jean-Paul, M. LOUVET Michaël, Mme LOUVIOT Christelle, M. MARTIN Marc, Mme MÉTAYER Sophie, M. MOREAUX Frédéric, M. NEAU Fabien, M. OGEREAU Marc, M. PAILLAT Nicolas, Mme PAILLOCHER Anne, M. POLART José.

Excusés : M. CORDIER François donne pouvoir à M. OGEREAU Marc, M. MARTON François donne pouvoir à Mme GOHLKE Nathalie, Mme RONDEAU Sonia donne pouvoir à M. MARTIN Marc.

Secrétaire de séance : M. DEVEAU Grégory.

Délibération à rajouter à l'ordre du jour :

Délibération pour modification délibération n° 2022-001 du 10 janvier 2022 (engagement, mandatement et liquidation des dépenses d'investissement en 2022 avant le vote du budget principal)

Présentation programme de plantation des haies

Délibération adhésion 2022 à l'Association des Maires Ruraux du Maine-et-Loire

Madame le Maire présente au conseil municipal le document de l'Association des Maires Ruraux de France et la proposition du bulletin d'inscription pour l'année 2022 à l'Association des Maires Ruraux du Maine-et-Loire.

Le montant de l'adhésion proposé est de 120.00 € pour les communes de 1000 à 1999 habitants
Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour, 1 abstention, émet un avis favorable à l'adhésion 2022 à l'Association des Maires Ruraux du Maine-et-Loire et charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération devis plans topographiques pour les projets d'aménagements des bourgs de Tuffalun

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis reçus de trois bureaux d'études concernant les plans topographiques pour les projets d'aménagements des bourgs de Tuffalun.

. ECR Environnement, 37510 Ballan Miré : 8 940.00 € TTC

. AIR GEO, 49300 Cholet : 8 760.00 € TTC

. INITIO CONSEIL de Doué-en-Anjou : 8 004.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour, 1 abstention, retient le devis du bureau d'études INITIO CONSEIL de Doué-en-Anjou pour un montant de 8 004.00 € TTC et charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération vote d'une subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale de Tuffalun

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il conviendrait de prévoir une subvention annuelle pour le Centre Communal d'Action Sociale de Tuffalun afin de permettre de prévoir des projets d'animations, entre-autre, à savoir proposer 1.00 € par habitant de Tuffalun, soit 1 800.00 € arrondi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 21 voix pour, 2 abstentions, émet un avis favorable au principe de versement d'une subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale de Tuffalun et pour un montant annuel de 1 800.00 €.

Délibération pour modification délibération n° 2022-001 du 10 janvier 2022 (engagement, mandatement et liquidation des dépenses d'investissement en 2022 avant le vote du budget principal)

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite au courrier reçu de la Préfecture de Maine-et-Loire le 14 février 2022 et au contrôle de légalité de la délibération n° 2022-001 du 10 janvier 2022, il convient d'apporter les modifications suivantes, en ce sens :

- . supprimer le chapitre 16
- . chapitre 20 : 22 250.00 €
- . chapitre 204 : 20 525.00 €
- . chapitre 21 : 142 500.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 23 pour, approuve les modifications ci-dessus à apporter à la délibération n° 2022-001 du 10 janvier 2022.

Informations et questions diverses

Budget SIVOS Tuffalun Doué-en-Anjou.

Information de M. MARTIN Marc : ENEDIS pour enfouissement ligne haute tension, estimatif à 50 000.00 €, poursuite de l'étude par 23 voix pour.

Planning permanences des Elections Présidentielles les 10 avril et 24 avril.